

FORMATION INITIALE DES MEMBRES DU CSE À LA SANTÉ SÉCURITÉ & AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

Réf	Modalité	Durée	Nb stagiaires
RQSRCESSCTP3P-JMB35	Présentiel/Distanciel	5.0 jour(s) - 35.0h	12



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- Comprendre la terminologie de base en prévention en donnant au moins la définition de deux termes essentiels.
- Appliquer la méthode descriptive d'une situation dangereuse de/au travail en décrivant selon la méthode proposée au moins 3 situations dangereuses de travail.
- Appliquer la méthode PGP pour conduire la recherche d'identification de solutions, en proposant au choix une mesure de prévention ou une mesure de protection, à défaut une mesure de réparation.
- Porter un regard critique sur le DUER et le plan d'action en réalisant l'analyse sur son secteur ou en suite à un accident.
- Comprendre les droits, devoirs et moyens mis à disposition du CSE en matière de SSCT en citant au moins un élément dans chaque item développé.
- Faire appel à des ressources en prévention des risques professionnels en réalisant une cartographie des acteurs internes et Externes.
- Promouvoir les actions en SSCT en réalisant des animations et des temps d'échanges collectifs autour des points travaillés en Santé Sécurité & des Conditions de Travail.



A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

Tout membre du CSE.

Pré-requis

Etre membre du CSE.



CONTENU

- Le cadre légal de la mission du membre de CSE en SSCT.
- Les enjeux et les acteurs de la prévention.

- Les notions fondamentales [Danger – Evaluation- Risque – Principes Généraux de Prévention – Prévention- Protection – Réparation].
- L'analyse d'un accident de travail pour comprendre la situation dangereuse de travail.
- La visite au cœur du projet et de la démarche prévention.



PÉDAGOGIE

- Des jeux de rôle, suivi pédagogique individualisé – Travail en sous-groupe
- Adaptation des contenus et exemples au contexte de l'entreprise.
- Pour la formation en INTRA - La réalisation d'une visite en SSCT



GESTION DES ACQUIS

Méthodes d'évaluation

- **Évaluation pré-formative** : Une grille d'auto-positionnement est transmise aux stagiaires en amont de la formation un auto-diagnostic de leurs compétences.
- **Évaluation de suivi** : Une grille d'auto-positionnement est remplie de nouveau à l'issue de la formation par les stagiaires, pour l'évaluation du développement de leurs compétences en fin de formation.
- Une évaluation de satisfaction à chaud REZO est transmise aux stagiaires en fin de formation.
- **Évaluation des acquis** : Le formateur ou la formatrice remplit à son tour une grille de validation des acquis pour évaluer les compétences et connaissances acquises des stagiaires.
- Attestation de fin de formation REZO.



FORMATEUR ET PARTENAIRE

Notre formateur est certifié INRS pour la formation des Risques Professionnels, il est également membre du CSE à la SSCT agréée par la DREETS. Il dispense également des formations sur la thématique des RPS (QVT, TMS, PRAP).



ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les solutions d'aménagement.